

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 21/03/2017	Délibération n° 2017/10- p1/1
Objet : Affectation du budget primitif 2017	
Nomenclature de télétransmission : 7.1. Décisions budgétaires	

Nombre de membres L'an deux mille dix-sept,
En exercice : 34 Le vingt-et-un mars à vingt heures,
Présents : 23
Votants : 27 Le Comité syndical du Syndicat mixte du Secteur Central du Val-de-Marne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au quatre-vingt-douze boulevard de la Marne, sous la présidence de Monsieur Alain GUETROT, Maire-Adjoint de Saint-Maurice et Président du Syndicat.
Procurations : 4

Conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Comité du Syndicat mixte du Secteur Central du Val-de-Marne en exercice,

Sont présents :

Marie CURIE, Evelyne BAUMONT, Jacques DRIESCH, Richard DELLA MUSSIA, Joël PESSAQUE, Emile JOSSELINE, Stephan SILVESTRE, Jean-Raphaël SESSA, Philippe FRANCINI, Stéphane CHAULIEU, Régine LANGLOIS, Philippe FISCHER, Pierre BORNE, Christophe IPPOLITO, Pierre JUNILLON, Gilles MATHIEU, Henri PETTENI, Alain GUETROT, Benoit WOSSMER, Jean-Daniel AMSLER, Christian FOSSEYEU, Claudia MARSIGLIO, Michel CLERGEOT.

Sont représentés :

Corinne POIGNANT a donné pouvoir à Jean-Raphaël SESSA.
Georgette REGNAULT a donné pouvoir à Alain GUETROT.
Carole DRAI a donné pouvoir à Henri PETTENI.
Anne-Marie BOURDINAUD a donné pouvoir à Jean-Daniel AMSLER.

Sont absents excusés :

Francis SELLAM, Muguet NGOMBE, Romain BLONDEL, Sylvain AUBERT, Florence TORRECILLA, Philippe SAJHAU, Corinne POIGNANT, Georgette REGNAULT, Carole DRAI, Anne-Marie BOURDINAUD, Isabelle LAFON.

Le Comité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2017,
Vu la note de présentation annexée à ce projet,

**Après en avoir délibéré à la majorité
(2 ABSTENTIONS -Henri PETTENI, Carole DRAI- et 25 voix POUR)**

Article unique : approuve le budget primitif pour l'exercice 2017, arrêté en Dépenses et en Recettes aux sommes ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 4.029.670,22 €
SECTION D'INVESTISSEMENT : 1.651.258,60 €

CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Fait à La Varenne, le 21/03/2017
(PJ : 1 note de présentation BP 2017)



Le Président
Alain GUETROT

Accusé de réception en préfecture
094-259401099-20170321-D-2017-10-BF
Date de télétransmission : 24/03/2017
Date de réception préfecture : 24/03/2017